

À voir sur le parcours

La Halle et le vignoble d'Orléans-Cléry

La place de la Halle était appelée autrefois place de la gare. Elle était desservie par des tramways qui reliaient Orléans à Amboise. Ouverte en 1905, la ligne fut supprimée en 1935 et remplacée par des autobus. Les 5 rangs de vigne plantés devant la Halle, représentent les principaux cépages de l'AOC Orléans (Pinot meunier, Pinot noir et Chardonnay) et de l'AOC Orléans-Cléry (Cabernet franc).

Le Vieux bourg

À l'origine, le centre de la commune était au Vieux Bourg. Marogilum en 979, Marolium en 1213, Marioli puis Mareuil, tous ces noms proviennent d'un mot gaulois signifiant « grand champ » ou « grand espace ». La construction d'un axe routier puis les crues de 1846 et 1856 renforcent le hameau de Saint-Fiacre. On y construit une nouvelle église avec quelques éléments de l'ancienne : le portail et les modillons.

La réserve naturelle de Saint-Mesmin et le sentier de découverte des Isles

Les Isles de Mareau, l'embouchure du Loiret et les bords de Loire, sont classés en réserve naturelle. Le sentier de découverte des Isles présente l'écosystème de la Loire à partir de 10 panneaux pédagogiques.

La Malandrierie

Cette ancienne léproserie fut édifiée sous Philippe Auguste au XII^e siècle. L'établissement comptait un bâtiment de soins et des maisons d'accueil pour les malades, ainsi qu'un cimetière.

Le château d'Estrepy

Il était la propriété de l'évêque d'Orléans, alors seigneur de Mareau-aux-Prés, qui y venait en villégiature estivale. Avant le XVII^e siècle, la propriété était entourée de douves alimentées par un petit aqueduc depuis la fontaine d'Azenne (Cléry-Saint-André). Il ne reste du château qu'un pan de mur recouvert de végétation.



INFOS TECHNIQUES :

GPS DÉPART :
47.845394, 1.797006

PARKING :

PLACE DE LA HALLE

Les autres fiches de randonnées disponibles sur le territoire :

- À **Cléry-Saint-André** : le circuit de Cléry à la Butte des Élus (8,5 Km)
- À **Dry** : le circuit Loire et forêt (30 Km)
- À **Meung-sur-Loire** : la promenade des Mauves et des moulins (10 Km)
- À **Mézières-lez-Cléry** : le chemin des vallées (13,5 Km)
- À **Tavers** : le chemin des Eaux bleues (2,6 Km) et de la Pierre tournante (73 Km)

En téléchargement sur www.entre-orleans-et-chambord.com
et en tracé GPS sur ignrando.fr



Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

Moulin de la Poterne
1, rue Emmanuel Troulet
45130 Meung-sur-Loire
02 38 44 32 28 • contact@tourisme-terresduvaldeloire.fr
www.entre-orleans-et-chambord.com

Le circuit de la Malandrierie

Des terres fertiles du Val jusqu'à la Loire



RANDONNÉE



11 Km
8 Km avec variante

DURÉE

2H45



BALISAGE



NIVEAU

Facile




Le circuit de la Malandrierie

Après le Val, ses cultures et ses arbres fruitiers, la Loire apparaît, majestueuse et sauvage. Au fil du sentier, l'histoire de Mareau-aux-Prés vous est racontée à travers les noms évocateurs des hameaux que vous traverserez : le Vieux Bourg, la Malandrierie et le Trépoix.




La croix des Pointes



 Suivre balisage jaune



Castor • © François HERGOTT

- 1** **Départ : parking de la Halle**  Longez le stade. Prenez à gauche au bout de la rue puis à droite rue du Passage. Dans le bas de la rue, continuez sur le chemin de terre.
- 2** Passez la croix des Pointes, empruntez la route sur 100 mètres puis tournez sur le chemin à droite.
- 3** Au bout du chemin, tournez à gauche puis à l'intersection, prenez en face le chemin entre les deux maisons. Tournez à gauche sur la levée.

4 À hauteur du panneau « Aire de loisirs des Isles », du côté du Val, vous apercevez le « Vieux Bourg » de Mareau-aux-Prés. Descendez vers la Loire et entrez dans la réserve naturelle. Suivez le fléchage du sentier de découverte jusqu'au chemin qui remonte sur la levée. Prenez la levée à droite sur 800 mètres.

- 5** Attention, descendez au premier chemin à gauche.
- 6** Au premier croisement, tournez à gauche et rejoignez la variante de 8 Km ou continuez tout droit jusqu'au chemin goudronné puis tournez à gauche. Au croisement, filez tout droit par la rue de la Malandrierie. Tournez au deuxième chemin sur la gauche. À droite se trouve « la Malandrierie ».
- 7** Aux peupliers, tournez à gauche, suivez le chemin sur environ 200 mètres puis obliquez légèrement à droite sur le chemin qui passe le fossé. Attention, vous traversez une réserve de chasse (chiens tenus en laisse). Continuez tout droit jusqu'à la rue de la Perrière.
- 8** Prenez à droite, passez le petit pont, tournez dans la deuxième rue à gauche, rue Jean Moulin puis à droite à l'angle de la salle polyvalente et rejoignez la place de la Halle.

-  Routes
-  Zone d'habitation
-  Zone de nature
-  Hydrographie

